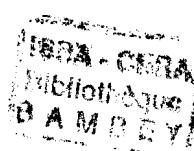


87/013(1) P. 1

REPUBLIQUE DU GUINEE
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
INSTITUT MINERALAIS
DE RECHERCHES AGRICOLES
(I.S.R.A.)

DEPARTEMENT DE RECHERCHES
SUR LES PRODUCTIONS VEGETALIENNES



CN0101203
H220
6A1

SYNTHESE DES RESULTATS OBTENUS
SUR LA PHYTOPATHOLOGIE DE L'ARACHIDE - 1986

par

D. G. GAIKWAD

Février 1987

Centre National de Recherches Agronomiques de Bamako
(C. N. R. A)

I - INTRODUCTION

Des différentes maladies rencontrées sur l'arachide au Sénégal, la cercosporiose en est la plus importante. Les travaux de recherche ont ainsi été concentrés sur cette maladie depuis la création de la section pathologie arachide.

Le criblage des variétés de la collection, l'évaluation des lignées élites dans différents sites et la lutte chimique sont les actions menées en 1986.

Les principaux résultats sont présentés dans les paragraphes suivants.

II - CRIBLAGE POUR LA RESISTANCE A LA CERCOSPORIOSE

2.1 - Criblage des entrées de la collection :

Les observations sont effectuées sur une série de 838 entrées soumises à une infection naturelle à Bamby par le sélectionneur. Une échelle de notation allant de 0 à 10, proposée par l'ICRISAT est utilisée.

Les premiers symptômes sont apparus dans la première semaine d'Septembre c'est à dire un mois après le semis. Il y a eu un bon développement de la maladie jusqu'à la maturité. Les observations finales effectuées le 26 Octobre 1986 ont montré que toutes les entrées ont présenté des symptômes de cercosporiose.

En considérant que celles dont 5 % de la surface foliaire au plus est attaquée (note ≤ 4) sont résistantes, plusieurs entrées ont été identifiées. Elles seront toutes retestées la saison prochaine à Niare et Bamby.

2.2 - Criblage des entrées vulgarisées et des lignées prometteuses :

L'évaluation de la cercosporiose est effectuée sur des feuilles prélevées sur des plantes naturellement infectées d'un essai conduit par le sélectionneur, pour l'évaluation des variétés vulgarisées et des lignées prometteuses à Bamby. À l'évaluation finale faite juste avant la maturité, (le 10 Novembre 1986), les notes de maladie sont comprises entre 2 et 7. Les cinq entrées suivantes ont été faiblement attaquées jusqu'à la maturité : VIZ; 79-5; 79-32, 79-79 (Intensité : 2); 79-2 et hative Séfa (Intensité : 3). Le test sera renouvelé pendant la saison prochaine à Niare et Bamby.

.7 - Criblage des variétés américaines :

Un essai comparant des variétés américaines avec des témoins locaux est conduit à Bambey par le sélectionneur. L'évaluation des tâches foliaires sur ces variétés sous infections naturelles est effectuée

très. Aux observations finales les notes sont comprises entre 3 et 7. La note 7 est donnée à un témoin, la variété 55-477. La plus grande note attribuée aux variétés américaines est la note 4,7. Ces variétés seront retestées la saison prochaine à Bambey et Diere.

.7 - Criblage des variétés d'huilesrie :

Cet essai est conduit à Diere par le sélectionneur pour l'évaluation d'une série de variétés développées pour les huileries. L'évaluation de la maladie des tâches foliaires est effectuée deux fois durant la période végétative sur des plantes naturellement infectées. L'apparition des symptômes de maladie sur cet essai a été très précoce (mi-Août) comparé à celui de Bambey (1ère semaine de Septembre). L'incidence de la maladie était très élevée. La notation à la deuxième observation est comprise entre 5,2 pour la variété 79-5 et 5,6 pour la 47-10. A la dernière observation, la plus petite note avait augmenté jusqu'à 6,1. Ce qui indique qu'aucune de ces entrées n'est résistante à la maladie des tâches foliaires.

III - CONTROLE CHIMIQUE

L'efficacité de quelques fongicides usuels tel que le Banoryl, à la dose de 200 g et 100 g de matière active à l'hectare, le mancozebe à la dose de 1500 g/ha, le Calimix (cuivre + zinc) à la dose de 400 g de produit commercial pour 100 litres d'eau et le maneb à la dose de 150 g de matière active pour 100 litres d'eau sont testés pour le contrôle des tâches foliaires. L'essai était conduit à Bambey dans un dispositif à blocs randomisés avec la variété 73-33.

Deux traitements de fongicides sont effectués. Le premier : en date du 27 Septembre 1986 (juste à l'apparition des symptômes) et le second en date du 21 Octobre 1986. L'incidence de la maladie est relevée deux fois : le 16 Octobre et le 5 Novembre 1986. L'évaluation des rendements est aussi effectuée. Le développement de la maladie ne fut pas satisfaisant. La note la plus sévère donnée à la parcelle témoin est de .

En dépit de cette faible pression de maladie, l'effet traitant était tout à fait visible. Il y a des différences significatives entre les différents traitements et pour les deux observations. Le plus faible taux de maladie est noté sur les parcelles traitées au Benomyl à la dose de 200 g de matière active à l'hectare qui ont aussi montré des différences significatives par rapport au t'noïn non traité, au Manebe et au Benomyl à la dose de 100 g de matière active à l'hectare, contrairement au mancozebe et au calimix. Cependant cet effet ne s'est pas fait sentir sur les rendements. Des différences significatives entre les rendements n'ont pas été mis en évidence. Cet essai sera reconduit aussi bien à Bamby qu'à Niioro la saison prochaine.

IV - SURVEILLANCE DES MALADIES.

La maladie des tâches foliaires précoces et la mortalité des plantules due à Aspergillus Niger et Hacrophomina phaseoli sont les principales maladies rencontrées dans toute la zone arachidière pendant l'hiver-nappe 1986. La maladie des tâches foliaires tardives Cercosporidum est notée sur quelques sites. L'intensité était de beaucoup supérieure à Niioro qu'à Bamby à cause de la forte pluviométrie. La mortalité des plantules était élevée à Bamby et à Niioro, alors qu'elle était négligeable à Gimbéléor.

V - CONCLUSIONS

Le criblage préliminaire de la collection contre la cercosporiose sous infection naturelle a permis d'identifier un nombre important d'entrées résistantes. Elles seront retestées dans des conditions de forte pression d'inoculum afin de pouvoir confirmer ces résultats.

Pour cette même raison, les variétés vulgarisées et les lignées prometteuses ont besoin d'être retestées dans des conditions de forte pression d'inoculum.

Le Benomy, les Dithiocarbamates (Manébe et Mancozebe) et le cuivre, le souffre sont des fongicides indiqués dans le contrôle de la cercosporiose : Du screening de certains d'entre eux, il ressort que le Benomyl à la dose de 200 g de matière active à l'hectare, dans les conditions sénégalaises permet de réduire significativement les infections de cercosporiose. Cependant la confirmation de ces résultats s'avère nécessaire par une répétition de cet essai dans les conditions de forte pression d'inoculum.

La surveillance des maladies à travers les zones de cultures doit être continue parce qu'elle peut nous permettre de connaître l'évolution des problèmes phytopathologiques et l'importance relative des maladies.

